

# Expression orale

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1DA204

## Présentation

---

Activités de production orale (jeux de rôle, simulations, etc).

## Objectifs

---

Les activités d'expression orale sont une mise en situation des points de langue abordés à l'écrit adaptés au niveau A2.

## Évaluation

---

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de trois absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence). La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

## Pré-requis nécessaires

---

Niveau A1 du CECRL.

## Contact(s)

- > **Marie Heimburger**  
Responsable pédagogique  
mheimburger@parisnanterre.fr